

Créer une activité de Formation Professionnelle

Durée
2,5 jour soit 17 heures
Public
Dirigeants associatifs, Consultants indépendants, Reconversion d'élus
Prérequis
Vous souhaitez évoluer vers une activité de prestataire de formation professionnelle. Aucune connaissance requis du secteur.
Format
Présentiel sur 2 jours Distanciel sur 0,5 jour
Dates et lieu
21, 22 et 30 avril 2021 Aurillac
Prix
Tarif net de taxes Inter : 450 euros/stagiaire Intra : 1600 euros/groupe (Hors frais de déplacement)
Nombre de participants
Minimum : 4 Maximum : 8
Adaptation/Accessibilité
A étudier avec le formateur en amont de la formation.

Contexte :

Vous souhaitez valoriser et partager l'expérience de votre structure associative ou vos expériences professionnelles et personnelles en développant une activité de prestataire de formation professionnelle.

Avant de vous engager dans cette nouvelle orientation, il s'avère primordial d'appréhender globalement **l'environnement**, les enjeux, le cadre légal et la démarche qualité (Qualiopi) de ce secteur d'activité.

Cette formation, construite autour de ces quatre piliers fondamentaux vous donne des clefs de compréhension utiles à votre prise de décision et elle vous initie à vos futures démarches en qualité d'organisme de formation.

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation votre compréhension et les connaissances acquises vous permettront de :

- Vous repérer dans l'environnement de la Formation professionnelle
- Utiliser le cadre juridique, les obligations légales et la démarche qualité pour manager votre projet organisme de formation
- Constituer le dossier de demande de déclaration de prestataire de formation auprès de la DIRECCTE

Méthodes pédagogiques et suivi :

L'animation est basée sur l'alternance de temps :

- Théoriques pour poser les bases légales
- D'échanges pour enrichir ses connaissances
- D'exercices d'application pour avancer dans son projet

Modalités d'évaluation :

- Quizz en début de formation
- QCM, Rédaction d'une trame fiche formation en validation des acquis en fin de formation

Attestation / Certification :

- Attestation de fin de formation et d'évaluation des acquis

Intervenante

Elisabeth HOULLIER
Tél : 07 85 82 17 12
Mail : ehb@intarsiacoaching.com

Programme de la formation :

Jour 1 : Connaître les bases de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

- Cartographie des acteurs de la Formation Professionnelle
- Les enjeux de la Loi de 2018 : accompagner les évolutions du marché du travail et les transitions technologiques, écologiques et numériques
- Les principales composantes de la Loi : définition d'une action de formation, les obligations réglementaires.
- Les différentes actions de formation et les dispositifs de financement selon les publics destinataires.

Jour 2 : Positionner une offre de formation au regard des usages de la profession et des critères qualité du label Qualiopi

- Lecture et décodage du Référentiel National Qualité : logique de construction, les indicateurs sensibles, la notion de processus qualité.
- 5 supports incontournables d'une action de formation : programme, convention/contrat, feuille d'émargement, évaluation de la satisfaction, attestation des acquis.
- Élaboration d'une fiche formation type (trame et contenu) en conformité avec les usages et selon les exigences légales et les attendus du label Qualité Qualiopi.
- Le synoptique de formation : utilité, principes et usages.
- Qualification et professionnalisation des Formateurs.

Jour 3 : **Concevoir le dossier de création d'un organisme de formation**

- Complétude du dossier de demande de déclaration de prestataire de formation auprès de la DIRECCTE, recensement des pièces complémentaires.
- Le formalisme de la convention de formation et différenciation avec le contrat de formation.
- Le bilan pédagogique et financier.
- Les alternatives à la création et/ou les alternatives à la gestion des actions de formation.

Dates :

Créé le 24/02/2021

MAJ le 24/02/2021